

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL**

SDIS 15 - Le jeudi 03 octobre 2024

Présents : ANDRIEU Jérôme - AMIRAL Alain - AURIACOMBE Chrystelle - BENET Mickaël - BUREAU Jérôme - CANAL Jean-Luc - CARRIER Jean-Paul - CAYROU Laurent - CAYROU Jérôme - CEYTRE Frédéric - COULOMB Jean-Paul - COUDERC Roger - CUFNER Cosmin - GILIBERT Frédéric - MARTRES Laurent - PAGIS Emilia - CI GREFF Cyril - BILLOUX Béatrice - FOURCAT Stéphanie

Excusés : CHASSARD Yannick - FERRAND Philippe - FREYSSIGNET Pascal - PIGNOL Lucie - RAYNAUD-DUFFAYET Yolaine - TEISSIERES Romaric - ROUQUET François

Non excusée : CHABASSEUR Noémie

DEBUT DU CA :

Le président Laurent MARTRES ouvre la réunion à 19h07.

ORDRE DU JOUR

- DON À LA FNSPF SUITE AU PASSAGE DU CAR LORS DU TOUR DE France

La question d'attribuer un don à la FNSPF suite au passage de la caravane du Tour de France est posée ; certaines UDSP l'ayant fait.

Mickaël BENET précise que cela n'était pas prévu au départ.

De plus, l'hébergement et les repas pour 20 personnes ont été intégralement pris en charge par l'UDSP. L'ensemble des participants a d'ailleurs remercié l'UDSP pour la qualité de l'accueil dans le Cantal.

Pas de don ; un courrier de remerciement sera adressé à la FNSPF.

- ACHAT D'ORDINATEURS POUR LA COMMISSION SOLIDARITÉS ET LES JSP

Yolaine, responsable de la commission solidarités a émis le souhait d'être doté d'un ordinateur portable afin d'assurer informatiquement le suivi des dossiers.

Par ailleurs, la section JSP de Pierrefort est la seule section à ne pas être équipée.

Deux devis ont été fait auprès de 2 prestataires (CFI/COMPUTECH Aurillac et ERA Informatique St-Paul des Landes) pour 2 ordinateurs : 1 neuf et 1 reconditionné.

Le CA valide la proposition d'équiper la commission solidarités ainsi que la section JSP et retient le devis de la société ERA Informatique, moins cher que celui de CFI.

- **RETOUR SUR LE CONGRÈS NATIONAL**

Le congrès national s'est tenu à Mâcon du 25 au 28 septembre. Plusieurs membres du CA ont pu assister à différents carrefours et conférence.

Carrefour volontariat: y ont assisté Roger COUDERC, Frédéric CEYTRE, Chrystelle AURIACOMBE et Laurent MARTRES

- Suivi des préconisations du Livre Blanc : retour purement statistique. Peu intéressant.
- L'environnement : les familles de SP et leur engagement interservices. Très beaux témoignages de 3 épouses de sapeurs-pompiers.
- Discussion dans l'assistance sur les gardes postées.

Carrefour toxicité des fumées : Roger COUDERC

Quel suivi spécifique pour les sapeurs-pompiers en activité exposés aux fumées d'incendie ?
Réflexions menées sur de nouvelles tenues, des cagoules filtrantes, le port de l'ARI pour les conducteurs, chefs d'agrès, de même que sur les feux de broussailles...
Jérôme ANDRIEU précise que l'on se dirige vers le port de tenues polyvalentes (feux urbains et feux de forêts).

Carrefour RESCOM : Chrystelle AURIACOMBE

La communication : quel vecteur d'attractivité pour les SDIS ? Présentations de stratégies d'attractivité.
Corner DGCSCG : présentation du Plan de Mise en Sécurité et Journée de la résilience.

Assemblée générale ODP : Laurent MARTRES et Frédéric CEYTRE

Présentation chiffrée.

L'ODP indique avoir acquis de nouveaux logements en plus de ceux sur Paris, notamment sur Clermont-Ferrand, Toulouse et Bordeaux. Ces logements bénéficient aux orphelins ; c'est notamment le cas pour une jeune orpheline du Cantal, étudiante sur Paris.

Remise des chèques à l'ODP.

Laurent MARTRES souhaite faire un point sur les dons ODP. Chaque année, lors du congrès, l'UDSP remet un chèque à l'ODP. Celui-ci comprend le don annuel de l'UDSP et les dons reçus par la commission solidarités lors des manifestations organisées au profit de l'ODP. Les dons des amicales ne sont pas pris en compte lors de cette remise. Afin de remettre officiellement lors du congrès un chèque plus conséquent, et correspondant au montant réel des dons du Cantal, une réflexion va être menée sur les modalités de réception des différents dons.

Remise du VTP – Partenariat RENAULT

Le SDIS du Cantal est parmi les 18 bénéficiaires d'un VTP offert par la fondation Renault pour soutenir la Force d'intervention d'urgence. Ce véhicule sera principalement utilisé dans le cadre associatif et plus particulièrement pour les déplacements de nos JSP, mais pourra, lors d'évènements majeurs, acheminer des personnels ou encore évacuer des victimes.

Il sera remis officiellement à la section JSP de Pierrefort lors du congrès de l'URSP, à Polminhac.

Rencontre avec notre assureur ASSUR'18

Chaque année, lors du congrès, c'est l'occasion pour les membres du CA de l'UDSP de rencontrer notre assureur, faire le point sur les dossiers assurance et envisager des évolutions.

La mise en place d'un capital décès toutes causes, jusqu'au 85 ans de l'adhérent, est actuellement à l'étude. ASSUR'18 doit faire une proposition chiffrée.

En 2025, le congrès national aura lieu au Mans (72). Un hébergement, type gîte, sera recherché par le secrétariat de l'UDSP.

Le président rappelle que les membres du CA qui souhaitent se rendre au congrès, y vont pour participer aux différents carrefours et/ou rencontrer des prestataires, et non pour se balader.

- POINT SUR LE CONGRÈS RÉGIONAL

L'équipe du CIS Polminhac a bien avancé dans l'organisation du congrès.

La partie logistique (hébergement et restauration) est calée. Les menus du vendredi soir et du samedi midi ont été validés par l'URSP.

Les vieux camions rouges de Pierrefort seront présents.

Plusieurs démonstrations sont également prévues : lance cobra, robot d'attaque, simulateur de flamme.

L'affiche du congrès sera présentée pour validation lors de la réunion entre le SDIS et l'UDSP, le 11 octobre.

Laurent MARTRES informe l'assemblée que le Président de la FNSP, Jean-Paul BOSLAND, nous fera l'honneur de sa présence.

Pour information, lors du congrès à Polminhac, Laurent MARTRES prendra la présidence de l'URSP pour 3 ans.

- FORMATIONS

Jérôme BUREAU fait une présentation du matériel formation en cours d'acquisition. Il s'agit d'appareils connectés, simulateur de feu.

ASSUR'18 a été interrogé sur la prise en compte de ce matériel dans notre contrat d'assurance. Un devis est en cours.

Jérôme CAYROU demande en combien d'années le matériel sera amorti ?

Ne nécessitant plus d'achat de consommable, notamment extincteurs, ce matériel devrait être amorti en 3 ans.

Pour information, les 18, 19 et 20 septembre dernier, l'UDSP, en partenariat avec les PEEP15, a organisée une formation PSC1 à destination des personnes sourdes et malentendantes.

Le paramétrage du logiciel de formation est en cours.

L'UDSP va organiser pour la première fois une formation au BNSSA.

- CONTRAT JÉRÔME BUREAU

En mai dernier, un poste de formateur à mi-temps a été créé.

Il est prévu de passer ce contrat à temps plein en 2025.

Le bureau se réunira prochainement pour discuter de la faisabilité.

- SAINTE-BARBE

Comme l'année précédente, Laurent MARTRES souhaite que l'UDSP soit représentée sur toutes les Sainte-Barbe auxquelles elle est invitée. En effet, la présence d'un représentant de l'UD est fortement appréciée. C'est également une marque d'intérêt de notre association vis-à-vis des amicales du département.

Un tableau regroupant les invitations reçus sera régulièrement diffusé auprès des membres du CA ; il est demandé à chacun de s'inscrire selon ses disponibilités.

- EQUIPE DE SOUTIEN DEPARTEMENTALE

Rappel sur les modalités d'engagement au sein de l'Équipe de Soutien Départementale.

Pour être reconnu comme ancien, et conformément à la loi Matras, il faut justifier de 15 ans de service ou 10 ans en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service depuis le 25 novembre 2021. Pour ceux ayant quitté leur activité avant cette date, il faut justifier de 20 ans de service ou 15 ans en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service

L'ESD doit-elle prendre dans ses effectifs des SP qui n'ont pas le nombre requis d'année ? Quid de l'assurance ?

Les statuts de l'UDSP tiennent compte de la loi Matras. Faut-il revoir nos statuts afin d'intégrer ces personnels ? La réponse majoritaire est NON.

- TERROIRS ENGAGES

Jérôme CAYROU doit faire parvenir son listing des SP répondant aux critères de labellisation « terroirs engagés » afin que les membres de la commission, contactent, par arrondissement, les personnels pouvant bénéficier de ce label.

- ACHAT DE T-SHIRT UDSP

Afin de porter haut les couleurs des SP du Cantal lors des soirées de gala des manifestations sportives régionales et nationales, il est proposé de faire faire des T-Shirt.

Montant du devis pour 50 pièces : 11,52 € TTC.

Une participation de 5 € sera demandée aux sportifs.

Les T-Shirt seront mis en vente au tarif public de 15 € dans la boutique de l'UDSP qui devrait être mise en place prochainement.

- CONVENTION VTP

Rappel du travail effectué : contrat de location, fiche état du véhicule, pièces à fournir. Le formulaire de réservation sera mis en ligne prochainement sur le site de l'UDSP.

NB : suite à une demande de location depuis le CA, et après renseignements pris auprès de notre assureur, le VTP ne sera finalement pas mis à la location.

- QUESTIONS ET POINTS DIVERS

- Lecture du message de remerciements de Jean PESTRE, ancien président de l'UDSP 43, parti en retraite, suite au cadeau de l'UDSP15.
- Monsieur Jean PINQUIER souhaite faire un don de 10 000 € à l'UDSP, somme qu'il a reçu en héritage de son frère, notre collègue et ami Pierre PINQUIER, décédé en février dernier. L'UDSP lui a proposé de partager cette somme entre la commission solidarités (5 000 €), les orphelins du Cantal (2 500 €) et l'ODP (2 500 €). Proposition qu'il a acceptée.

- La commission solidarités propose d'apporter une aide au permis de conduire (PL Super L) de 500 € à un de nos orphelins.
- Désignation d'1 représentant de la commission par arrondissement :
 - Arrondissement d'Aurillac : Laurent CAYROU
 - Arrondissement de Mauriac : Yolaine RAYNAUD-DUFFAYET
 - Arrondissement de Saint-Flour : Frédéric CEYTRE
 Lors des rencontres avec les familles, le représentant désigné sera accompagné d'1 membre de la commission.
- Remise du chèque des anciens issus des bénéficiaires de la pétanque : 1 000 € (500 € pour les orphelins du Cantal et 500 € pour l'ODP).
- Le prochain congrès départemental de l'UDSP se tiendra sur l'arrondissement de Saint-Flour. Le CIS La Chapelle-Laurent semble intéressé pour l'accueillir. Son chef de centre, Frédéric CEYTRE demande à la commission congrès s'il est possible de se déplacer sur site en début d'année. Une réunion sera programmée au CIS avec les personnels du centre et l'amicale.

L'ordre du jour étant épuisé, fin du CA : 21h37

Compte-rendu rédigé par Chrystelle AURLACOMBE, secrétaire du CA de l'UDSP.

Signature des membres du Bureau :

L. MARTRES

F. CEYTRE

Y. RAYNAUD DUFAYET

L. CAYROU

C. AURIACOMBE

F. ROUQUET

J. BUREAU

N. CHABASSEUR